



TROYES CHAPELLE NATATION

RENSEIGNEMENTS POLE ARTISTIQUE - PARCOURS COMPET

**SAISON
2023 -2024**

Nouveaux adhérents nés en 2015 et après + adhérents compétiteurs saisons précédentes		Mardi	Mercredi	Samedi
	Babies synchro		12h30 – 13h30 aqualuc (pôle avenir)	11h -12h30
	Avenirs	18h30 - 20h30	Renforcement musculaire 16h – 17h	11h30 – 13h45
	Jeunes	18h30 - 20h30	Renforcement musculaire 17h15 – 18h15	16h30 – 18h30
	Juniors	18h15 – 20h15		14h30- 16h30
	Adultes	19h – 20h45		

Informations pratiques :

- Les créneaux distribués en début d'année sont valables pour les périodes scolaires.
- Pour les mineurs, venez les chercher à l'heure, ou signez l'autorisation de départ seul.
- Le TCN décline toute responsabilité en cas de vol !

- Organisation de mini stages pendant les vacances (sauf Noël), information des parents par mail
- Merci de prendre connaissance des différents règlements intérieurs (club, piscines) disponibles sur le site internet

Matériel nécessaire pour la pratique :

- Bonnet (offert par le club pour toute nouvelle adhésion), lunettes

Les créneaux sont assurés par des salariés et des bénévoles. Si la surveillance et la sécurité des pratiquants ne peut être assurée (maladie, empêchement...), le créneau devra être annulé et vous serez immédiatement informés par mail.

La **douche** est **obligatoire** avant d'entrer dans l'eau. Le **port du bonnet de bain** est **obligatoire**

Accueil ¼ heure avant l'entraînement dans l'eau et départ au maximum 15 minutes après la fin de l'entraînement

Pièces pour constituer le dossier d'inscription

Feuille de renseignements du nageur complétée et signée	Formulaire de licence
Questionnaire de santé complété et attestation parentale signée	1 enveloppe timbrée avec votre adresse pour les nouvelles adhésions

Le TCN informe principalement ses adhérents par mail (annulation de créneaux, manifestations...), une adresse mail est donc indispensable, Merci de bien renseigner l'adresse mail et de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur dans la saisie.

Tarifs saison 2023 - 2024

	1er adhérent famille	2ème adhérent famille	3ème adhérent famille	4ème adhérent famille	Autres Situations particulières
Annuel	205 €	180 €	150 €	55€	(S'adresser au bureau)

- **Modalités de paiement :** en trois fois minimum de préférence (avec un 1^{er} versement de 100€ obligatoire par adhérent encaissé dès l'inscription pour la licence, l'adhésion au club et le 1^{er} trimestre)

- Paiements possibles en chèques, espèces, coupons-sport, bon caf, chèques vacances, pass sports du ministère....

Remarque : le 1^{er} versement de 100€ par adhérent ne sera pas remboursé quel que soit la situation

Aucun nageur ne sera accepté dans l'eau s'il n'a pas fourni répondu au questionnaire de santé et le paiement complet, ceci pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Le club se réserve le droit de demander un certificat médical de non contre-indication s'il a connaissance de problématiques de santé concernant un nageur.



CERTIFICAT MEDICAL « MEMO » (mineurs)

2023 2024

Rappel réglementaire :

* « Pour les personnes mineures, à l'exception de la Licence « Encadrement » (abstraction faite des arbitres de Water-Polo), l'obtention ou le renouvellement d'une licence est subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.

* Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de six mois ».

INFORMATIONS SUR L'ASSURANCE

Ce document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-après. Il n'est par conséquent pas contractuel. Des notices d'information sont téléchargeables sur le site internet de la FFN.

ASSURES : licenciés de la FFN

ACTIVITES GARANTIES (sous réserve qu'elles soient organisées par la Fédération, ses Comités Régionaux ou Départementaux, ses clubs ou associations affiliés) : pratique de la natation du water-polo, de la natation synchronisée, du plongeon, de la natation en eau libre, de la natation estivale, des activités d'éveil, de la découverte aquatique, de la longue distance et leur enseignements ainsi que tous les sports annexes et connexes comprenant notamment la participation à des compétitions (officielles ou amicales) et leurs essais ou entraînements préparatoire, aux séances d'entraînement, aux activités de formation de la fédération....

TERRITORIALITE : dommages survenus en France et extension au monde entier au cours d'un déplacement ne dépassant pas 90 jours dès lors que le déplacement ou les séjour est organisé par la fédération

1° Responsabilité civile (extrait du contrat n°56852544)

Dommages corporels : conséquences pécuniaires d'atteintes physiques ou morales à la personne humaine

Dommages matériels : conséquences pécuniaires de la détérioration, destruction ou perte d'une chose ou d'une substance, ainsi que toute atteinte physique à un animal

Dommages immatériels et sinistres : Sont exclus des garanties les dommages causés par une faute intentionnelle, les amendes quel que soit leur nature, les vols

Renouvellement de Licence - majeurs		
Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un d'absence
	Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs	 

2° Individuelle accident (extrait de l'accord collectif n°2141)

Accident : toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'assuré ou du bénéficiaire

Invalidité permanente totale ou partielle

3° Assistance rapatriement

4° renseignements et déclaration de sinistre : mutuelle des sportifs - département prestations - 2/4 Louis Davird – 75782 Paris Cedex 16

Le document complet est affiché dans le local du club à la piscine Lucien Zins.



03.25.80.28.28



tcnatation@gmail.com



<https://troyes-chapelle-natation.assoconnect.com>



www.facebook.com/troyeschapellenatation



[troyeschapellenatation](https://www.instagram.com/troyeschapellenatation)